

De : Lucie MOREAU, chargée de mission Agenda 21

COMMUNIQUE DE PRESSE

AGENDA 21 : Une action concrète du CTI

Réalisation d'un jardin sec sur le rond point de l'espace Planchon aux Tanes Basses

En 2008, la **Communauté de Communes du Clermontais** a lancé la mise en place d'un **Agenda 21**, avec la volonté de favoriser le développement durable du territoire. Dans ce cadre, elle met en œuvre un ensemble d'actions concrètes, notamment pour réduire sa consommation en eau. **La Communauté de Communes du Clermontais se veut exemplaire à ce niveau**, c'est pourquoi le pôle aménagement du territoire a proposé en 2012 la création d'un jardin sec, sur le rond point de l'espace Planchon, dans la zone des Tanes Basses, à Clermont l'Hérault.

Albert Sospedra, responsable du Centre Technique Intercommunal (CTI), assisté de Sébastien Minne, ont coordonné l'entière réalisation du jardin, depuis les plans à l'aménagement. Sébastien Minne explique : « **Il nous semblait essentiel pour ce rond point de faire preuve d'innovation en réalisant un jardin de ce type qui nécessite peu d'arrosage, aucun engrais et très peu d'entretien** ». Le jardin sec est en effet un mode de jardinage, qui associe des plantes peu exigeantes en eau telles que lavande, laurier, romarin ou santoline à des matières minérales ou végétales permettant de couvrir le sol.



Fort de cette expérience réussie, le pôle aménagement du territoire souhaite poursuivre son action dans cette lancée, avec la création de nouveaux jardins secs sur les terrains et espaces verts gérés par la Communauté de Communes du Clermontais dans les années à venir.

Pour plus d'informations sur cette action

Albert SOSPEDRA, responsable du Centre Technique Intercommunal – 06 87 88 25 46

Lysiane ESTRADA, responsable de la communication – 04 67 88 95 50

Lucie MOREAU, chargée de mission Agenda 21 - 04 67 88 95 50